

Modern Slavery Report 2023/24

Humber College Institute of Technology and Advanced Learning

Ce rapport sur l'esclavage moderne (le "Rapport") couvre la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 et a été préparé en conformité avec la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Canada) (la "Loi"). Ce rapport est établi au nom du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning ("Humber College").

1. Introduction

Le travail forcé et le travail des enfants, tels que définis dans la Loi, sont des crimes et des violations graves des droits de l'homme. En tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire de premier plan, le Humber College reconnaît le rôle important que nous avons à jouer pour garantir que nos opérations, nos produits et les chaînes d'approvisionnement qui les soutiennent respectent les normes éthiques les plus élevées, notamment en matière de prévention et d'identification du travail forcé et du travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Ce rapport expose les mesures que nous avons prises au cours de l'exercice 2023/24 pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape de la production de biens au Canada ou ailleurs par le Humber College ou de biens importés au Canada par le Humber College.

2. Our Business

Fondé en 1967, le Humber College Institute of Technology and Advanced Learning est l'un des principaux établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, axé sur l'innovation, les opportunités, les partenariats et le soutien. Au Humber College, nous offrons tout cela à plus de 86 000 apprenants, en personne et en ligne. En tant que leader mondial de l'éducation polytechnique, le Humber propose un apprentissage théorique approfondi, des expériences pratiques intégrées au travail et des opportunités de recherche appliquée aux étudiants dans trois principaux campus de Toronto et au-delà. Nos liens étroits avec l'industrie, notre corps professoral expérimenté et notre gamme complète de titres, comprenant des diplômes de premier cycle avec mention, des certificats d'études supérieures de l'Ontario, des diplômes, des apprentissages et des certificats, préparent des citoyens mondiaux prêts à réussir dans le monde du travail de demain. Le Humber College possède des campus en Ontario, au Canada.

La chaîne d'approvisionnement du Humber College comprend des entreprises qui fournissent des biens et des services à notre organisation, notamment une variété diversifiée de ressources pédagogiques, de fournitures de gestion des installations, de services informatiques, de services professionnels, de services de soutien aux étudiants, de fournitures de recherche, de programmes de formation et de développement, d'initiatives de durabilité, de fournitures administratives et de services contractuels.

Au total, nous achetons des biens et des services auprès d'environ 1 500 fournisseurs et entrepreneurs, dont 85 % sont situés en Ontario, soit un total de 96 % au Canada. Les fournisseurs avec lesquels nous collaborons incluent des entreprises qui fournissent des biens et des services au secteur de l'éducation dans son ensemble.

Pour plus d'informations sur notre activité, rendez-vous sur le site www.humber.ca.

3. Our Policies

Politiques

À travers nos politiques organisationnelles et de gouvernance, nous communiquons nos valeurs et nos attentes, fixant ainsi une norme élevée pour nous-mêmes et nos fournisseurs, et il est clair que nous ne tolérons aucune forme de travail forcé ou de travail des enfants. Nous nous engageons à faire évoluer et à améliorer en permanence notre approche. Nous ne tolérons pas le travail des enfants, le travail forcé ou le travail sous contrat dans nos opérations ni chez les fournisseurs travaillant pour nous.

Nous faisons tout notre possible, y compris en effectuant des vérifications et des audits, pour éviter que nos activités aient un impact négatif sur les droits de l'homme. Nos politiques pertinentes sont discutées plus en détail ci-dessous :

1. Code d'éthique de la chaîne d'approvisionnement Nous nous engageons à mener nos activités de manière légale et éthique. Nous suivons le Code d'éthique de la chaîne d'approvisionnement de l'Association de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario (le Code). Intégré dans notre politique d'achat, le Code énonce les principes directeurs en matière de conduite professionnelle et établit que les employés du Humber College doivent toujours agir légalement, éthiquement et dans l'intérêt supérieur du Humber College dans l'exercice de leurs fonctions.
2. Code d'éthique de la chaîne d'approvisionnement du secteur public élargi de l'Ontario Le Humber College suit la Directive sur l'approvisionnement de la BPS 2024, qui inclut le Code d'éthique de la chaîne d'approvisionnement [le code]. Ce code vise à garantir une chaîne d'approvisionnement éthique, professionnelle et responsable dans le secteur public élargi.
3. Politique d'achat La politique d'achat du Humber College détaille les exigences et les attentes que nous avons envers nos fournisseurs, leurs chaînes d'approvisionnement et les parties avec lesquelles nous collaborons. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les exigences légales applicables dans les juridictions où ils opèrent, et nous effectuons une surveillance constante. Nous révisons notre politique d'achat périodiquement pour nous assurer qu'elle est conforme aux meilleures pratiques actuelles.
4. Politique de divulgation protégée (lanceur d'alerte) Le Humber College s'engage à fournir un environnement où les membres de la communauté collégiale peuvent divulguer en toute confiance, de bonne foi et sur des motifs raisonnables, tout acte répréhensible passé ou à venir. L'objectif de la politique est de favoriser et de maintenir une culture de conformité et de responsabilité, et de communiquer et de renforcer les valeurs et les comportements souhaités en milieu de travail dans l'ensemble du collège.
5. Diligence raisonnable Nous attendons des tiers avec lesquels nous travaillons qu'ils adhèrent à des principes et des valeurs commerciales similaires aux nôtres et qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables. Avant de prendre des engagements envers des tiers, nous prenons des mesures pour évaluer correctement la relation et atténuer les risques associés en effectuant des vérifications et des contrôles basés sur les risques.

Nous reconnaissons que les employés travaillant dans nos installations et notre chaîne d'approvisionnement sont exposés au risque potentiel de travail forcé ou de travail des enfants. Pour atténuer ce risque, nous suivons une approche de diligence raisonnable qui comprend les étapes suivantes :

- Conformité à la Directive sur l'approvisionnement du secteur public élargi 2024 et à son Code d'éthique de la chaîne d'approvisionnement.
- Mise en œuvre de l'initiative Building Ontario Business pour augmenter le nombre de fournisseurs basés en Ontario et au Canada.

4. Assessing Our Risk

Le Humber College participe à diverses activités pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux fournisseurs. Lors de l'évaluation du risque de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement, nous collaborons avec nos pairs et les organisations d'achats de groupe, et consultons l'OECM et Supply Ontario. Pour identifier les activités commerciales présentant le plus grand risque, nous prenons en compte les facteurs suivants :

- Dépendance à une main-d'œuvre peu qualifiée
- Travail dangereux ou indésirable
- Présence d'intermédiaires de main-d'œuvre
- Production à l'étranger
- Chaîne d'approvisionnement longue, complexe ou non transparente

Notre exposition au risque de travail forcé et/ou de travail des enfants augmente lorsque nous collaborons avec des tiers, notamment dans les catégories comportant un niveau élevé de main-d'œuvre tierce, comme les services de gardiennage et de restauration.

5. Our Commitments

Mesures de prévention et de réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants :

- Politique et procédure d'achat : Nous intégrons la durabilité, l'approvisionnement social, le développement de la main-d'œuvre, la responsabilité sociale et le travail équitable dans nos pratiques d'approvisionnement. De plus, nous accordons des considérations favorables dans notre processus d'évaluation aux aliments et services reflétant cet engagement.
- Garantie de salaires décents : Lorsque nous travaillons avec des contrats impliquant de la main-d'œuvre tierce, nous veillons à ce que des salaires décents soient assurés.
- Mise en œuvre des exigences de l'initiative Building Ontario Businesses : Nous cherchons à augmenter l'utilisation d'entreprises locales basées en Ontario.

Mesures de réparation : Si nous découvrons du travail forcé ou du travail des enfants dans notre entreprise et nos chaînes d'approvisionnement, nous prenons les mesures suivantes pour remédier à ces situations :

- Annulation du contrat
- Suspension ou résiliation d'un fournisseur, sous-fournisseur ou entrepreneur
- Mesures de renforcement des capacités, supervision accrue et/ou surveillance du fournisseur, sous-fournisseur ou entrepreneur
-

Formation : Chaque nouvel employé ayant des responsabilités en matière d'achat ou de gestion budgétaire doit suivre une formation obligatoire sur la politique d'achat et les procédures du Humber College ainsi que sur la Directive sur l'approvisionnement de la BPS. Cette formation vise à garantir que la conformité est bien comprise et correctement appliquée dans nos activités quotidiennes. Nous offrons également des opportunités de formation continue et périodique pour que tous les employés disposent de connaissances à jour.

6. Progress and Effectiveness

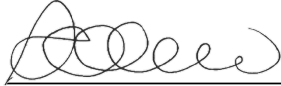
Dans le cadre de nos processus de gouvernance, nous surveillons en permanence la conformité à nos politiques. Nous examinons également les préoccupations soulevées par le biais de notre politique de dénonciation et d'autres mécanismes informels de rétroaction des employés. À ce jour, aucune préoccupation ou plainte significative n'a été identifiée.

7. Approval & Signature

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration du Humber College le 28 mai 2024 et a été soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Ce rapport est également disponible sur notre site Web d'entreprise à l'adresse www.Humber.ca.

Conformément aux exigences de la loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans ce rapport pour l'entité mentionnée ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans ce rapport sont véritables, exactes et complètes à tous égards pour les besoins de la loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Tom Barlow



Chair, Board of Governors May 31, 2024

Je suis habilité à engager le Humber College.